GUIDE DU PARRAINAGE

2026-2027



Faculté Droit et science politique

Université de BORDEAUX

Que vous soyez parrain, marraine ou filleul(e), ce dispositif est avant tout une occasion de créer du lien entre les étudiants de licence et de master, de partager vos expériences et de vous entraider tout au long de votre parcours universitaire.

Pour les étudiants de licence, c'est l'opportunité de bénéficier des conseils et du retour d'expérience d'étudiants qui ont déjà découvert les études de droit et science politique et leurs exigences. Pour les étudiants de master, c'est l'occasion de transmettre leurs connaissances, de partager leur parcours et de contribuer à l'intégration des nouvelles générations d'étudiants.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans cette démarche. Vous y trouverez des informations pratiques, des conseils et différentes thématiques à aborder ensemble : vie étudiante, méthodologie, organisation, orientation ou encore poursuite d'études.

Il n'existe pas de manière unique de faire vivre un parrainage : chacun est libre de construire cette relation à son rythme, selon ses disponibilités et ses envies. L'essentiel est de favoriser les échanges, l'écoute et l'entraide dans un esprit de convivialité.

Bienvenue dans le dispositif de parrainage de la faculté de droit et science politique !



Le rôle du parrain ou de la marraine

La vie étudiante et l'intégration à la Faculté

L'arrivée à l'université, et particulièrement en première année de Licence, peut être source de nombreuses interrogations. En tant que parrain ou marraine, vous pouvez aider votre filleul à prendre ses repères et à mieux connaître son environnement universitaire

→ Vous pouvez présenter à votre filleul les différents espaces de la faculté de droit et de science politique, notamment le campus Montesquieu à Pessac :
- Les amphithéâtres et les salles de cours
- La bibliothèque universitaire (BU Droit-Lettres)
- Les espaces de travail et de détente
- Les lieux de restauration
- Les services et espaces dédiés à la vie étudiante

N'hésitez pas à lui proposer une visite du campus ou à lui montrer les endroits que vous fréquentez habituellement. Cela peut faciliter son intégration et lui permettre de se sentir plus rapidement à l'aise dans son nouvel environnement.

La vie universitaire ne se limite pas aux cours ! La Faculté et l'Université proposent de nombreuses activités et initiatives auxquelles les étudiants peuvent participer.

→ Vous pouvez notamment renseigner votre filleul sur :
- Les associations étudiantes et les différentes initiatives proposées
- Les événements organisés par la faculté
- Les activités sportives et culturelles de l'université
- Les dispositifs d'engagement étudiant et de bénévolat

Vous pouvez communiquer à votre filleul les informations pratiques concernant les transports en commun du réseau TBM, notamment les lignes de tramway et de bus permettant de rejoindre le campus Montesquieu.

Vous pouvez également lui présenter les restaurants universitaires accessibles à proximité du campus et lui expliquer le fonctionnement de la carte Izly, notamment pour le paiement et le rechargement de son compte.

Si votre filleul rencontre des difficultés personnelles, financières ou sociales susceptibles d'affecter son parcours universitaire, vous pouvez l'orienter vers les services compétents.
- Le Bureau de la vie étudiante (BVE) pour les questions relatives à la vie étudiante et aux dispositifs d'accompagnement
- Le service social du CROUS pour bénéficier d'un accompagnement social et, si nécessaire, étudier les aides auxquelles il pourrait prétendre
- L'Espace santé étudiants pour les questions de santé et de bien-être

→ Votre rôle n'est pas de résoudre directement ces difficultés, mais de savoir écouter votre filleul et de l'orienter vers les bons interlocuteurs lorsqu'une situation dépasse votre rôle de parrain ou de marraine.



Votre expérience en master vous permet de partager des conseils concrets et des méthodes de travail que vous avez vous-même développées au cours de votre parcours.

Vous pouvez partager vos propres méthodes de travail, vos fiches ou vos conseils pour aider votre filleul à progresser. Le dispositif de tutorat permet un accompagnement plus poussé vers lequel vous pouvez l'orienter.

→ Attention : l'objectif est de transmettre une méthode et des conseils, et non de réaliser les exercices ou les travaux universitaires à la place de votre filleul.

Vous pouvez notamment présenter à votre filleul les différents dispositifs :
- L'ENT : pour accéder à son emploi du temps, à sa messagerie universitaire et aux différents services numériques
- Moodle : pour retrouver les supports de cours, les ressources pédagogiques et les informations transmises par les enseignants
- La BU Droit-Lettres : pour consulter et emprunter des ouvrages, accéder aux ressources documentaires et travailler sur place
- Les bases de données : pour effectuer des recherches documentaires.



Le parcours universitaire et l'orientation

En tant qu'étudiant de master, vous avez déjà franchi plusieurs étapes du parcours universitaire. Votre expérience peut donc être particulièrement précieuse pour aider votre filleul à se projeter dans la suite de ses études.

Au fil de la licence, les étudiants sont amenés à réfléchir à leur orientation et aux spécialisations qu'ils souhaitent éventuellement poursuivre en master.

Il peut être intéressant de présenter votre propre parcours, les raisons qui vous ont conduit à choisir votre spécialité et les éventuelles difficultés rencontrées lors de vos candidatures.

Les étudiants de licence peuvent également s'interroger sur les possibilités qui s'offrent à eux après leur diplôme.

Vous pouvez échanger avec votre filleul sur :
- Les différentes possibilités de poursuite d'études après la Licence
- Les masters et leurs spécialités
- Les concours et examens accessibles après des études de droit
- Les métiers et débouchés professionnels
- Les possibilités de stages et d'expériences professionnelles

N'hésitez pas à parler de votre propre projet professionnel, même s'il n'est pas encore totalement défini. L'objectif est aussi de montrer la diversité des parcours possibles après des études de droit.

Les expériences professionnelles constituent un élément important du parcours universitaire et permettent de découvrir concrètement les métiers du droit.
Vous pouvez conseiller votre filleul sur :
- La recherche d'un stage
- La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
- La préparation à un entretien
- Les démarches pour candidater auprès de cabinets, d'institutions ou d'entreprises
- La valorisation de ses expériences universitaires et associatives

Les bonnes pratiques du parrainage

Le parrainage repose sur une relation d'entraide et de confiance entre étudiants. Pour que cet accompagnement se déroule dans les meilleures conditions, quelques bonnes pratiques peuvent être utiles.

- Prendre régulièrement des nouvelles de son ou ses filleuls, notamment au début de l'année universitaire
- Rester disponible dans la mesure de ses possibilités, tout en respectant son propre emploi du temps et ses contraintes
- Favoriser les échanges et encourager les questions, même les plus simples ;
- Partager son expérience sans imposer ses méthodes ou ses choix
- Respecter la confidentialité des échanges
- Orienter son filleul vers les services de la faculté lorsque sa demande nécessite un accompagnement spécifique



Le rôle du filleul(e)

Être filleul, c'est aussi être acteur de son parrainage ! Votre parrain ou marraine est là pour partager son expérience, vous conseiller et vous aider à mieux appréhender les études de droit et la vie à la Faculté. Mais pour que cette relation fonctionne, votre participation est tout aussi importante.

- Prenez contact avec votre parrain ou marraine

N'attendez pas forcément que votre parrain ou marraine fasse le premier pas ! Présentez-vous, échangez sur votre parcours et vos attentes. Un premier message suffit pour faire connaissance et commencer à créer du lien.

- N'hésitez pas à poser vos questions

Vous avez des interrogations sur les études de droit, les travaux dirigés, les examens, la méthodologie ou encore le choix de votre orientation ? Votre parrain ou marraine est là pour partager son expérience et vous apporter des conseils. Aucune question n'est inutile !

- Soyez acteur de vos échanges

N'hésitez pas à solliciter votre parrain ou marraine lorsque vous en ressentez le besoin. Vous pouvez proposer un rendez-vous, échanger par message ou organiser un moment convivial sur le campus.

- Respectez le rythme et les disponibilités de chacun

Votre parrain ou marraine est également étudiant et doit concilier ses études avec cet engagement. Pensez à anticiper vos demandes et à respecter ses disponibilités. Le parrainage doit rester un moment d'entraide agréable pour tout le monde.

Le tutorat :
un accompagnement complémentaire

En complément du parrainage, la faculté de droit et science politique propose un dispositif de tutorat pour accompagner les étudiants dans leur parcours universitaire. Le tutorat est accessible gratuitement et permet de bénéficier de conseils méthodologiques auprès d'étudiants tuteurs.

- Les permanences physiques à la BU Droit-Lettres

Des permanences sont organisées chaque semaine à la BU Droit-Lettres, selon un planning défini. Elles sont accessibles librement, sans rendez-vous.
Les tuteurs peuvent notamment vous accompagner sur la méthodologie, la rédaction, la recherche et la structuration de vos travaux.

Retrouvez le planning des permanences pour connaître les jours et horaires de présence des tuteurs :
https://droit.u-bordeaux.fr/espace-etudiant/bibliotheques/tutorat

- Le tutorat également accessible en ligne sur Moodle

Cet espace numérique vous permet d'échanger avec les tuteurs grâce à un forum de discussion. Vous pouvez ainsi poser vos questions et bénéficier d'un accompagnement selon vos besoins, où que vous soyez :
https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=29437

À noter : le tutorat et le parrainage sont deux dispositifs complémentaires. Votre parrain ou marraine peut partager son expérience et vous conseiller, tandis que les tuteurs vous apportent un accompagnement méthodologique plus spécifique.

Les principaux points de contacts :

Conseils et expériences	**Parrain / Marraine**
Accompagnement méthodologique	**Permanences de tutorat :** https://droit.u-bordeaux.fr/espace-etudiant/bibliotheques/tutorat
Tutorats à distance	**Espace Moodle en ligne :** https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=29437
Vie étudiante et accompagnement	**Bureau de la vie étudiante (BVE)** *bve.pessac@u-bordeaux.fr*
Informations sur les études de le faculté	**Site internet :** https://droit.u-bordeaux.fr/ **Instagram** : *@facdroitscpo* **Réseau alumni :** https://alumni.u-bordeaux.fr/group/faculte-de-droit-et-science-politique/32/about

Le parrainage est avant tout une aventure collective qui repose sur l'implication de chacun. Un conseil, un échange, une rencontre autour d'un café ou un simple message peuvent contribuer à rendre cette expérience enrichissante.

Que vous soyez en licence ou en master, vous avez tous quelque chose à partager et à apprendre de l'autre. Profitez de ce dispositif pour développer votre réseau, découvrir de nouveaux parcours et renforcer les liens entre les différentes promotions de la Faculté.

Nous vous souhaitons un très beau parrainage et de nombreux échanges !



Novembre 2026 - Service communication de la faculté de droit et science politique - illustrations : Anna Hatchuel

En savoir+

https://droit.u-bordeaux.fr/

Faculté Droit et science politique / université de BORDEAUX